

Le Petit Canadien

ORGANE DE

LA SOCIÉTÉ SAINT - JEAN - BAPTISTE
DE MONTRÉAL

Vol. 13. — No 8.

MONTRÉAL, AOÛT 1916.

50 sous par an.

LE PETIT CANADIEN

Notre bulletin paraît ce mois-ci à vingt pages — c'est-à-dire quatre pages de plus que l'édition ordinaire — pour dédommager nos lecteurs des quelques pages documentaires et très arides que nous avons dû y insérer. Nos abonnés auront ainsi toute la matière à lire sur laquelle ils ont le droit de compter.

Avec ce numéro nous commençons la publication d'une série d'études sur la situation des divers groupements de langue française établis en dehors de la province de Québec. La publication de ces études est la suite logique de notre Congrès d'action française, dont elle poursuit le travail et tend à réaliser le but essentiel ; elle contribuera à nous faire mieux connaître les uns aux autres, et à rendre plus efficace, parce que plus éclairée, l'aide que nous apporterons à nos troupes d'avant-garde, si violemment et si perfidement assaillies sur tous les fronts.

“ L'histoire de la législation scolaire au Manitoba ” qui commence la série, et dont on trouvera ci-après la première partie, est remarquable à maints égards ; nos lecteurs seront sans doute comme nous, très reconnaissants à M. J.-A. Beaupré, délégué des Canadiens-français du Manitoba à notre Congrès d'action française, qui a voulu en réserver la primeure au *Petit Canadien*.

En même temps que ces études, dont l'intérêt exceptionnel n'a pas besoin d'être démontré, nous offrirons à nos abonnés un nouveau concours littéraire qui ne le cèdera en rien au concours de “ La croix du Chemin ”, dont le succès a été si considérable. Le *Petit Canadien* de septembre donnera tous les renseignements utiles sur ce nouveau concours.

Ajoutons que la “ Ligue des Droits du Français ” nous promet pour l'avenir une collaboration aussi fidèle et plus variée que par le passé ; que des collaborateurs nouveaux nous apporteront un concours que nos lecteurs apprécieront beaucoup, et que nous avons à l'étude plusieurs projets qui tendent tous à augmenter l'intérêt de notre modeste revue et à la rendre de plus en plus digne de la sympathie qu'elle a jusqu'ici rencontrée.

L'un de ces projets consisterait à doubler le nombre de pages du